



Maison des Associations,  
6, rue de Pen ar Créac'h - 29200 Brest

☎ 07 81 72 40 10 ✉ les\_alfredes@yahoo.fr



### *Les Alfredes c'est quoi ?*

- Une association qui a pour but d'améliorer le sort de tous les animaux, en tous domaines : Prendre en charge et aider les animaux abandonnés, maltraités ou errants.
- Faire tout ce qui est en son pouvoir pour l'adoption des animaux dans les meilleures conditions possibles.
- Agir en toutes circonstances et par tous moyens légaux afin de représenter et défendre la cause animale.
- **Tout mettre en œuvre pour les sauver et ainsi éviter l'euthanasie.**

### *Parrainer un animal, ça consiste en quoi ?*

C'est faire un don qui sera affecté à l'animal de votre choix parmi nos protégés (chats / chiens).

Avec ce don, libre, vous contribuerez à son entretien, ses soins (les frais vétérinaires sont parfois coûteux) ...

Pour parrainer un animal, il suffit de remplir le bulletin de parrainage et de le faire parvenir à ...

☐-----

### **Bulletin de parrainage 2020**

(M). (Mme) (Mlle) :

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : ...../...../..... à : .....

Adresse : ..... Ville : .....

N° de téléphone fixe : ..... N° de téléphone portable : .....

Email : .....@.....

Je souhaite faire un don de : ..... €

Je souhaite parrainer : ( ) un chat, ( ) un chien, ( ) nom de l'animal (facultatif) : .....

Le : ...../...../2020 à : .....

Signature :

Chèque à l'ordre de « Association les Alfredes ». IBAN : FR76 1558 9297 8501 5446 2704 044  
BIC : CMBRFR2BARK Fiscalité des particuliers : Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts égale à 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera envoyé pour tout don supérieur à 10 €.